

Des couleurs et des structures analogues ne s'imposent pas pour répondre aux besoins de défense du pays; ce qu'il faut c'est de la souplesse. On n'y parvient pas d'ordinaire par un regroupement en un seul organisme sous une forme d'unité comportant un système unique d'opérations, de logistique et tout le reste. Il faut garder une diversité suffisante de traditions et de points de vue divers offrant un plus grand nombre de solutions susceptibles de résoudre nos problèmes, de peur que, pour employer une phrase célèbre, «une bonne habitude ne corrompe le monde entier». Cette sorte d'enrôlement à la solidarité et à l'uniformité ne fera que détruire le bon moral de nos troupes. Voilà, à mon avis, la difficulté capitale qui préoccupe nos troupes à l'heure actuelle. Je n'en dirai pas plus sur le sujet, car j'aimerais aborder un autre point très brièvement.

Le programme mis en œuvre actuellement ne tend-il pas à abaisser les forces de défense canadiennes au niveau d'une simple force de police? Je sais que le ministre se rend très bien compte de ce danger parce que je me rappelle avoir lu un article publié dans la revue des forces armées en 1964 au sujet de la façon dont le ministre prévoit accroître l'efficacité des forces armées et les réorganiser. A la page 54 de la publication on cite une déclaration du ministre:

La meilleure façon de perdre notre souveraineté c'est de permettre à quelqu'un d'autre de livrer nos propres batailles.

Je crois comprendre d'après cette déclaration que le ministre comprend très bien la situation unique du Canada qui l'a établi en tant que nation sur le plan historique et géographique. Il est presque trop facile de dire que nous sommes une nation à cause d'un accident historique et d'un concours de circonstances. En examinant la tournure des événements des trois dernières années au cours desquelles le ministre actuel et le gouvernement libéral ont dirigé le ministère, on a l'impression que, malgré son avertissement quant à ne pas permettre à un autre pays de livrer nos batailles, le ministre commet sans le vouloir la même erreur.

● (5.20 p.m.)

Il est manifeste pour tous que la politique de défense du Canada est fortement marquée par l'influence américaine, non seulement en ce qui a trait au matériel, dont au moins deux préopinants ont parlé, mais aussi en ce qui concerne certaines questions de principe fondamentales. Par exemple, monsieur le président, on a tâté le terrain récemment quant à la possibilité d'organiser au sein des forces

canadiennes un corps de fusiliers marins semblable à celui des États-Unis. Je crois pouvoir dire, sans forfanterie, que durant la Première et la Seconde Guerres mondiales les forces armées du Canada se sont acquises une réputation au moins égale à celle du fameux corps américain des fusiliers marins. Je pourrais rappeler plusieurs incidents de la Deuxième Guerre mondiale à cet égard, comme Dieppe et les diverses campagnes auxquelles nos soldats ont participé pendant le dernier conflit.

Lorsqu'il était dans l'opposition, le ministre était au courant de ce problème; comme le député de Winnipeg-Sud-Centre l'a déclaré, il critiquait le gouvernement conservateur de sa tendance à accepter la «quincaillerie» périmée—c'est le terme employé par le ministre, je crois—des forces armées américaines.

Ce n'est pas le moment pour remettre sur le tapis la fameuse question des armes nucléaires. Toutefois, à mon point de vue, c'est la question de savoir si le Canada devrait maintenir sa souveraineté ou se soumettre aux dictées d'un autre pays, le gouvernement américain, qui était à la base de la polémique soulevée en 1963 à l'égard des armes nucléaires.

Je crois que l'attitude que le gouvernement conservateur avait prise à l'époque visait à protéger les meilleurs intérêts de la souveraineté et de l'identité nationale du Canada contre les pressions qui arrivent constamment du sud.

Donc, à mesure que nous en arrivons à solidariser les forces armées, à créer cette force de frappe aéroportée, mobile et hautement entraînée, nous devrions, je crois, repenser sérieusement la question de nous assurer si le Canada n'abandonne pas complètement son rôle de défenseur pour y substituer plutôt celui d'une simple force policière. A mon avis, il nous faut un peu des deux, et le fait que le moral dans les forces armées a baissé en ces dernières années indique que le rôle de défense et de combat diminue et que celui de la simple police augmente.

Il me reste, monsieur le président, une seule autre observation à faire au sujet de l'aviation. A titre d'ancien membre de ce service, j'aimerais signaler au ministre que l'intégration de l'ARC ne peut se faire que jusqu'à un certain point. Certes, on peut admettre l'intégration au niveau de la formation. La chose a été démontrée au début de la réorganisation en 1957, 1958 et 1959, si je me souviens bien, alors que toute la formation aérienne des militaires est passée à l'ARC, au point même de retirer aux aéro-clubs royaux canadiens la formation des